

17/02/2021 14:17

CONSEIL MUNICIPAL

28 janvier 2021

Ordre du jour

- 1/ Contractualisation d'un emprunt
- 2/ Programme de développement d'une alimentation locale à la cantine scolaire : modification de l'équipement initial pour la demande de subvention
- 3/ Voyage école des CP-CM1 du 21 au 23 juin 2021 : demande de subvention exceptionnelle
- 4/ Vente des parcelles AP 373 et 378 à Guillaume Pommier
- 5/ Résiliation du bail à construction du 12 juin 2001 entre la SA Polygone et la Commune sur la parcelle AX 216 et classement dans le domaine public de la voirie
- 6/ Point d'information : projet MAM, projet programme habitat, Géocaching, 5G...

Présents:
14



Absents:

- Excusé représenté par un pouvoir :
Carole Leyris
(pouvoir à
Christophe
Meyrignac)
- Excusé non représenté:



Quorum : la
moitié des membres
présents (non les
présents et
représentés):
Oui



Votants:
15

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : le secrétaire de séance désigné est Catherine Endean	

Procès-verbal de la séance précédente

Séance du 23 décembre 2020

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : Approbation	

Délibérations rattachées à la séance précédente

Décision modificative du budget principal de 800€ en raison d'une absence de crédits au compte 6745 pour le versement des 2 aides aux restaurants (virement depuis le compte des subventions aux associations)

Budget principal				
Section investissement – Dépenses et recettes				
Intitulé	Diminution sur crédits alloués		Augmentation sur crédits alloués	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Subventions de fonctionnement aux associations	6574	-800.00€		
Subventions aux personnes de droit privé			6745	+800.00€
TOTAL				0.00€

Christophe Meyrignac demande si les subventions ont été versées aux associations.

Le Maire répond que les parties forfaitaires des subventions ont été versées. Les compléments ont été versés aux associations qui ont déposées un dossier, après étude de la demande et acceptation par le Conseil Municipal. Seule l'APE a été concernée en 2020. Le NSL rugby devait en déposer un pour l'organisation de l'inauguration des nouveaux locaux. Cette cérémonie n'a pas pu être réalisée dans les conditions prévues.

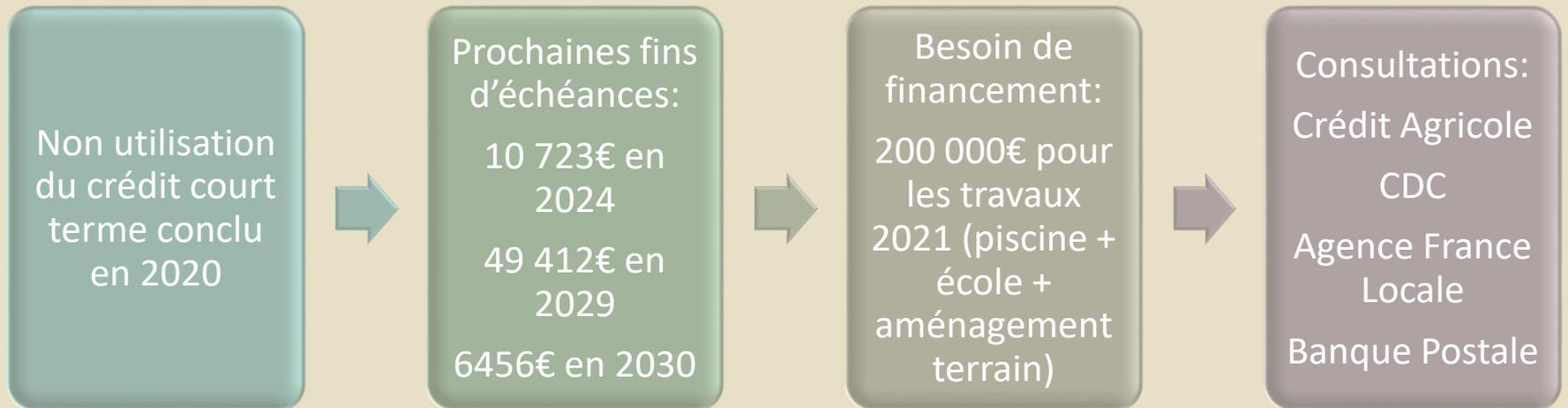
Reste en suspend le paiement du tableau supplémentaire des photos demandé par le Club. Il sera proposé que la commune le prenne en charge.

Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour

Organisation du bureau de Poste: horaires et partenariat Poste Agence Communale

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : accord pour rajouter ce point à l'ordre du jour	

Contractualisation d'un emprunt



Conditions CACF:

- 0,4% fixe trimestriel capital constant
- 60 échéances sur 180 mois du 01/02/2021 au 01/02/2036
- Montant de l'échéance: ~ 3 400€
- Coût total des intérêts : 6 100€

Pas de possibilité de contracter l'emprunt avant le vote du budget

Prévision: vote des budgets fin février

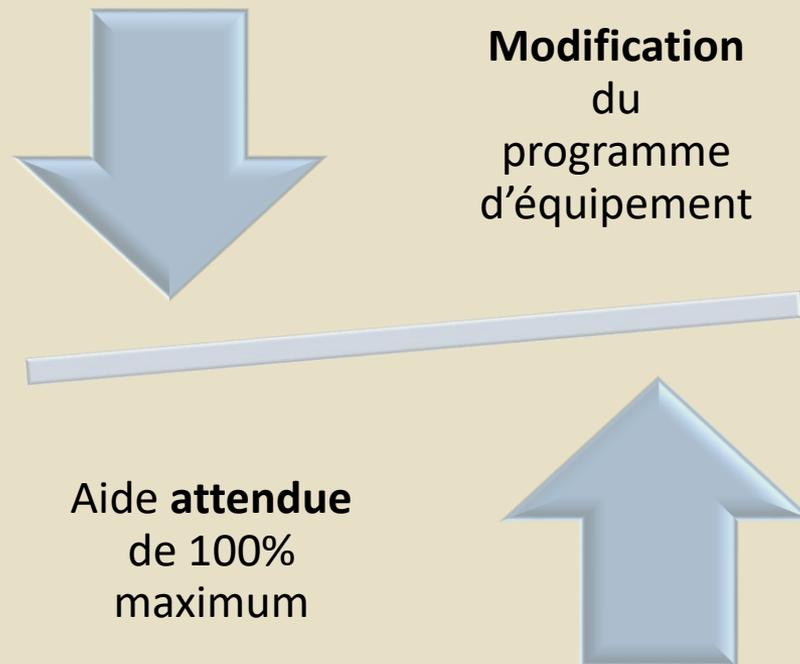
Si problème: possibilité de conclure une ligne de trésorerie de 135 000€

Demande de délégation de pouvoir pour conclure la ligne de trésorerie si besoin

Le Maire propose d'avancer le vote des budgets à la séance de fin février afin d'éviter de contractualiser une ligne de trésorerie, sauf si autre solution peut être trouvée avec l'organisme financeur.

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : Délégation de pouvoir donnée au Maire pour conclure une ligne de trésorerie à hauteur de 135 000€ si besoin de trésorerie d'ici la contractualisation du prêt	

Programme de développement d'une alimentation locale à la cantine scolaire



Franck Alborghetti explique les raisons de la modification du programme initial: Tulle'agglomération a annoncé le versement d'une subvention de 10 000€ de la DRAF correspondant à 100% de la dépense.

3 - ESSOREUSE A SALADES

ESSOREUSE ELECTRIQUE 20L

Marque : DYNAMIC

Modèle : EM 98

Antibactérien incorporé conforme à la recommandation HACCP
Rapide et efficace, elle respecte la fragilité du produit
Construction robuste pour une utilisation intensive journalière
Bac, couvercle et panier en polypropylène (plastique alimentaire)
Vitesse : 500 tr/min
Hauteur : 630 mm
Diamètre de l'appareil : 430 mm
Tension alimentation : 110 - 120 V ou 220 - 240 V / 50 - 60 Hz
Puissance : 200 W
Poids : 8,3 Kg
Conseillé pour 3 à 5 salades

1 - ARMOIRE POSITIVE VENTILEE

ARMOIRE POSITIVE BLANCHE 544L

Marque : LIEBHERR

Modèle : FKVS44

Carrosserie : epoxy blanc

Cuve : ABS

Modèle porte pleine

Volume brut (L) : 554

Volume utile (L) : 520

Type de froid : positif

Température (°C) : +2° à +12°C

Refroidissement : ventilé

Hygrométrie : 60-75%

Dégivrage : automatique

Évaporateur : Roll Bond

Condenseur : statique

Fluide : R-600a

Chargement boîtes 33cl / bout. 50cl : 788 / 426

Dégagement calorifique (W/h) : 270

Niveau sonore dB(A) : 48

Épaisseur d'isolation : 50

DIMENSIONS ET POIDS

Cuve (LxPxH) : 600 x 560 x 1452 mm

Dimensions extérieures (LxPxH) : 750 x 730 x 1640 mm

Poids net (kg) : 71

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Consommation énergétique (kWh/24h) : 0.98

Consommation énergétique annuelle (kWh/an) : 359

Classe climatique : 5 (+40°C)

ÉQUIPEMENT

Grille acier plastifié (nb) : 4

Hauteur de réglage (mm) : 30

Nombre de niveaux max. : 30

Charge max admissible sur grille (kg) : 60

Dimensions grilles (LxP) (mm) : 645 x 550

2 - COUPE LEGUMES

COUPE LEGUMES CA-31 230/50/1

Marque : SAMMIC

Coupe-légumes. Production jusqu'à 450 kg/h

Bloc moteur à 1 vitesse + une goulotte universelle

DISQUE EMMINCEUR FC-3D

Marque : SAMMIC

Pour couper en rondelles (CA-31/41/3V/4V y CK-35V/38V/45V/48V)

DISQUE EMMINCEUR FCC-5 +

Pour couper en rondelles des produits mous (CA-301/300/401/400/601, CR-143 et combinés CK-301/302/401/402).

DISQUE RAPEUR SH-2

Marque : SAMMIC

Largeur : 208 mm

Profondeur : 208 mm

Hauteur : 35 mm

ACCESSOIRE GRILLE PRESSE PUREE FP

4 - ARMOIRE CHAUDE

CHAUFFE ASSIETTES

Marque : AMBASSADE DE BOURGOGNE

Modèle : CME 801 CA

ARMOIRE CHAUFFE ASSIETTES

Armoire calorifugée à 5 niveaux au pas de 68 mm pouvant être utilisée comme armoire de maintien en température

Conçue spécialement pour recevoir la platerie EN2/1

Puissance élément chauffant : 1,9 kW

Thermostat 30-110°C

Alimentation 230V 1N~ 50Hz

Habillage et façade inox

Pieds inox avec vérins réglables

Dimensions : L x P x H : 800 x 650 x 900 mm

4 - FOUR MIXTE

FOUR COMBINE 7 GN1/1 ELPLUS CHEF TOP

5232,750

5 232,75

Marque : UNOX**Modèle :** XEVC - 0711 - EPRM

Four mixte professionnel intelligent conçu pour les processus de cuissons gastronomiques capable de gérer différents processus de cuisson (cuisson, vapeur, basse température, cuisson sous vide, grill) mais également pour les processus de cuisson en boulangerie et pâtisserie de produits frais ou congelés, grâce aux technologies Unox Intensive Cooking et Unox Intelligent Performance, qui garantissent des résultats parfaits et reproductibles

- Température: 32 °C - 260 °C
- Jusqu'à 9 étapes de cuisson
- CLIMA.Control: réglage humidité ou air sec avec augmentation de 10%
- Cuisson avec sonde à cœur et fonction Delta T
- Sonde à cœur MULTI.Point
- Sonde à cœur pour cuissons sous vide

Nombre de plaques : 7 plaques

Taille de la plaque : GN 1/1

Espace entre niveaux : 67 mm

Fréquence : 50 / 60 Hz

Tension : 400V 3N~

Poids : 85 kg

Énergie électrique

Puissance nominale du gaz max. : 11,7 kW

Largeur : 750 mm

Profondeur : 773 mm

Hauteur : 843 mm

PIETEMENT HAUT + SUPPORT LATER GN 1/1 MM

423,150

423,15

PURE SYSTEME FILTRATION EAU

211,250

211,25

KIT PREMIERE INSTALLATION

127,870

127,87

DETERGENT RINCAGE 10X1L PLUS

66,620

66,62

PLAQUE EN ACIER PERFOREES

58,000

232,00

PLAQUE INOX GN 1/1

37,000

148,00

CELLULE DE REFRIGERISSEMENT RAPIDE A GRILLES CRB25-S

Eco-contribution

Marque : BOREOLE

5 à 9 niveaux GN1/1 ou 600 x 400

Espacement entre 5 niveaux de 68 mm

Espacement entre 9 niveaux de 34 mm

Inclus 5 paires de glissières

Grilles non fournies

25 kg de +63°C à +10°C à cœur en 110 minutes

18 kg de +63°C à +10°C à cœur en 90 minutes

12 kg de + 63°C à -18°C à cœur en 290 minutes

Dim ext L760 x P740 x H1020

Intérieure utiles L636 x P415 x H410

Groupe air logé Fluide R452A sans CFC

1 évaporateur traité anti corrosion 1 détendeur + filtre déshydrateur et voyant

1 ventilateur roulement basse température

Groupe 1 cv basse pression tropicalisé

Mono 230 volts + terre 10A-cordon fourni avec prise

Alimentations Equipement Electroménager Cuisine Ecole**DEVIS N° 1330**

du 21/01/2021

Page 1

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
Ligne alimentation cellule froid sur prise de courant 10/16A+T saillie depuis tableau de protection	1,000	U	75,00	20%	75,00
Disjoncteur Différentiel 16A 30mA cellule froid	1,000	U	185,00	20%	185,00
Ligne alimentation congélateur sur prise de courant 10/16AZ+T saillie depuis tableau de protection	1,000	U	75,00	20%	75,00
Main d 'oeuvre pour installation de l'ensemble	1,000	U	160,00	20%	160,00

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	495,00	99,00

MONTANT H.T.	495,00
TVA GLOBALE	99,00
MONTANT T.T.C. en Euros	594,00

1,000 FOR	FORFAIT LIVRAISON	54,000	54,00
RECAPITULATIF			
	1 - ARMOIRE POSITIVE VENTILEE		+ 860,25
	2 - COUPE LEGUMES		+ 1101,36
	3 - ESSOREUSE A SALADES		+ 298,50
	4 - ARMOIRE CHAUDE		+ 1266,20
	Total HT		3580,31

1,000 FOR	FORFAIT LIVRAISON	54,000	54,00
RECAPITULATIF			
	1 - ARMOIRE POSITIVE VENTILEE		+ 860,25
	2 - COUPE LEGUMES		+ 1101,36
	3 - ESSOREUSE A SALADES		+ 298,50
	4 - FOUR MIXTE		+ 6441,64
	5 - CELLULE DE REFROIDISSEMENT		+ 2652,50
	Total HT		11408,25

Propositions

Accepter ce programme d'acquisition dont l'estimation est fixée à 11 903,25€ ht

Solliciter l'aide la plus élevée possible de l'État (taux inconnu à ce jour)

Présents : 14

S'abstient : 0

Votants : 15

Contre : 0

Majorité : 7

Pour : 15

Décision :

- Accepte le programme d'acquisition des matériels pour la cantine scolaire tel que présenté dont l'estimation s'élève à 11903,25€ ht;
- Sollicite une aide aussi élevée que possible de la Région pour la réalisation de cette opération ;
- Fixe le plan de financement comme suivant : Région : max 70% - Fonds propres de la commune;
- Donne pouvoir au Maire pour signer et prendre toute décision relative à cette affaire.

Voyage école : demande de subvention exceptionnelle

Classe CP-CE1:
21 élèves + 3 accompagnateurs
dont 2 payants

21 au 23 juin 2021 à Andernos
3 jours/2 nuits
Déplacements (Pyla, Cap
Ferret, bateau...)

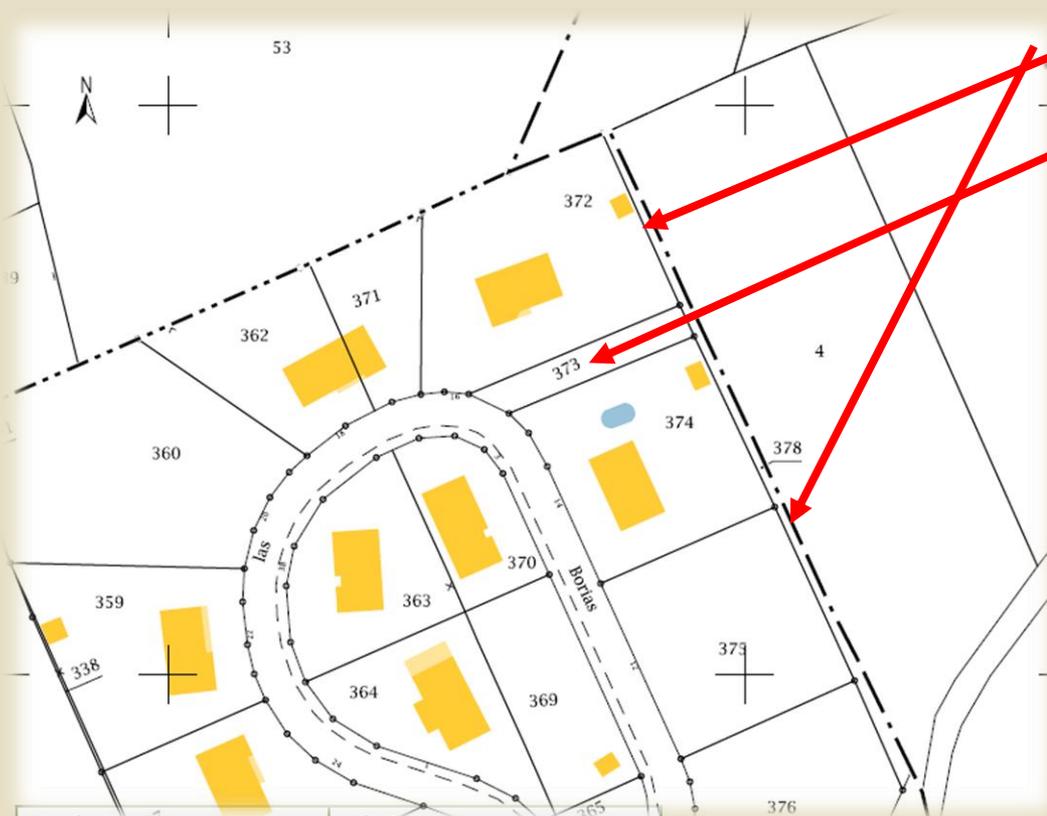
Tarif séjour ODCV: 3257€
Tarif transport: 2500€ > 1200€

Subventions sollicitées:
Commune et APE

Proposition
aide de la commune de 1155€:
15€ par enfant x 3 jours (945€)
+ 10€ par enfant pour le
transport (210€)

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : Accord d'attribution d'une subvention de 1155€ pour ce voyage, si réalisé	

Vente de parcelles à Guillaume Pommier



AP 378 (237 m²)

AP 373 (217 m²)

- Acheteur: M. Guillaume Pommier
- Tarif: 0,50€/m² soit 227€
- Constitution sur la parcelle AP 278 d'une servitude réseaux au profit de la commune (propriétaire) et de Tulle'agglo (gestionnaire du réseau)
- Constitution sur la parcelle AP 373 d'une servitude de passage au profit du riverain, M. et Mme Schutz
- Frais à la charge de l'acheteur
- Acte en l'étude de la SELARL Marliac, Carreto, Durand-Raynaud
- Accord de l'acheteur sur les conditions tarifaires
- Pouvoir au Maire pour signer l'acte à intervenir
- Condition suspensive: obtention du permis de construire

Présents : 14 S'abstient : 0

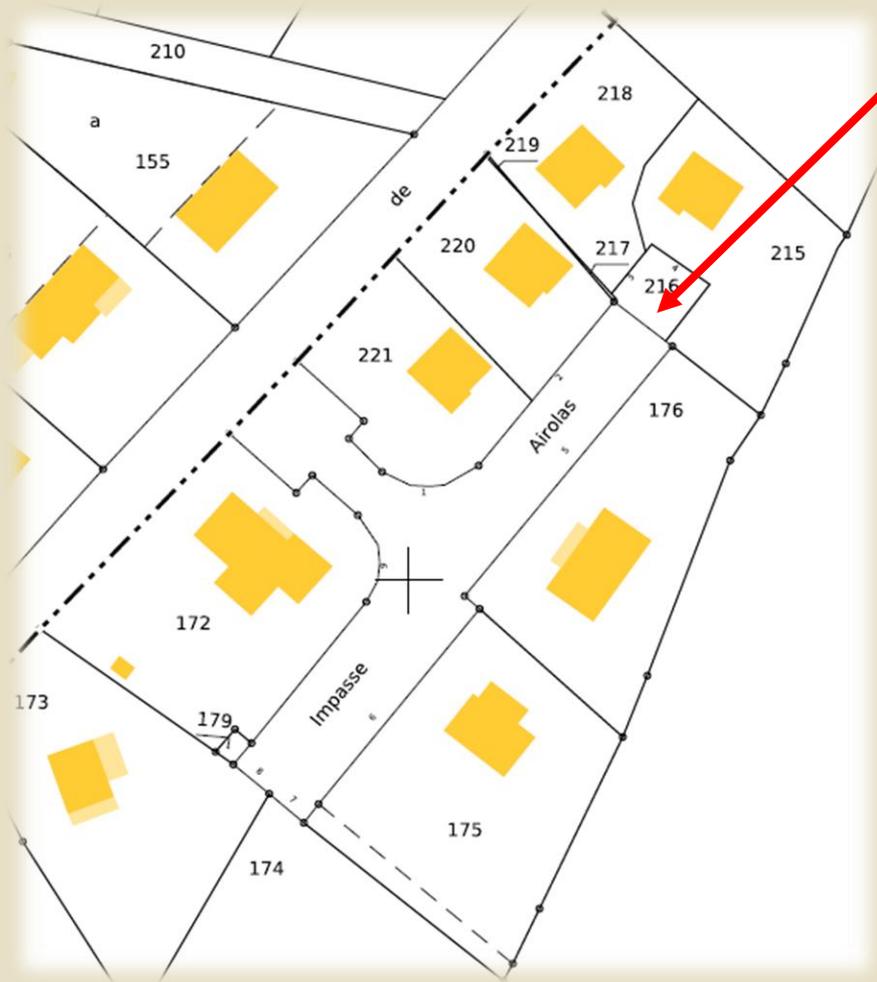
Votants : 15 Contre : 0

Majorité : 7 Pour : 15

Décision : Accord pour la vente des 2 parcelles aux conditions énoncées

Ayant une incertitude sur le passage de réseaux dans la parcelle AP 373, le Maire propose la constitution d'une servitude également dans ce sens sur cette parcelle.

Résiliation du bail à construction sur la parcelle AX 216



AX 216 (110 m²)

- Bail à construction du 12 juin 2001 entre la SA Polygone et la Commune
- Parcelle antérieurement, et par erreur, liée à la parcelle AX 215
- ☞ Acte administratif chez MCM Consult (Marie Chemin-Michard)
- ☞ Demande de délégation de pouvoir au Maire pour signer l'acte à intervenir
- ☞ Affectation de la parcelle au service public de voirie
- ☞ Classement de la parcelle dans le domaine public
- ☞ Transfert à la gestion de Tulle'agglo de la VCIC 97 « Lotissement des Vergnottes »

Présents : 14

S'abstient : 0

Votants : 15

Contre : 0

Majorité : 7

Pour : 15

Décision :

- Accord résiliation bail sur cette parcelle
- Délégation au Maire pour signer l'acte administratif
- Affectation et classement dans le domaine public routier, transfert à Tulle'agglo

Organisation du bureau de Poste

Bilan de l'activité

- 4 points de contact à moins de 10km
- Amplitude horaire de 23h
- Baisse de charge de travail de 18% entre 2017 et 2019

Projet

- Amplitude horaire de 19h
- Création d'une agence postale communale

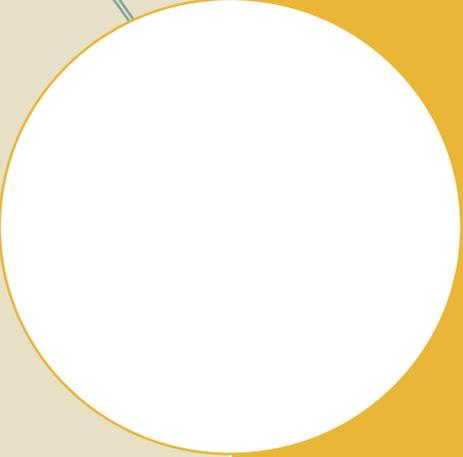
Conditions négociées

- 40 000€ de subvention pour les travaux
- Mise en place à compter du 1^{er} janvier 2022
- Indemnité mensuelle revalorisée annuellement : 1046€
- 3 mois d'avance dans le versement de la 1^{ère} indemnité
- Fourniture du mobilier et de la signalétique par la Poste
- Dotation d'un îlot numérique par la Poste
- Formation des agents municipaux dédiés par la Poste
- Convention de 9 ans, reconductible sur demande de la commune
- Dans l'attente, ouverture du mardi au samedi

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : Accord sur le projet et les conditions	

Point d'information





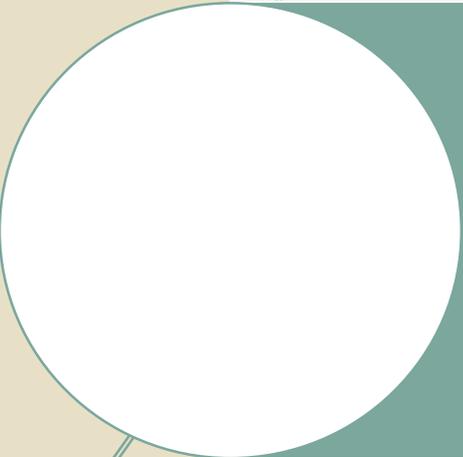
Projet MAM:

Amandine Collardeau se retire du projet en raison de son départ de la commune mais les autres futures assistantes maternelles avancent dans l'établissement de leur projet et restent très motivées.

Le planning visé est le suivant: validation du projet avec la PMI et la CAF cet été, préparation des dossiers pour la construction à partir de septembre, début de construction en début d'année 2022.

Le Département annonce une aide de 80 000€ pour la construction comprenant la MAM et la maison de santé pluriprofessionnelle.

Un autre lieu d'implantation est à l'étude avec le service ingénierie au fond du parking vers le city-stade.



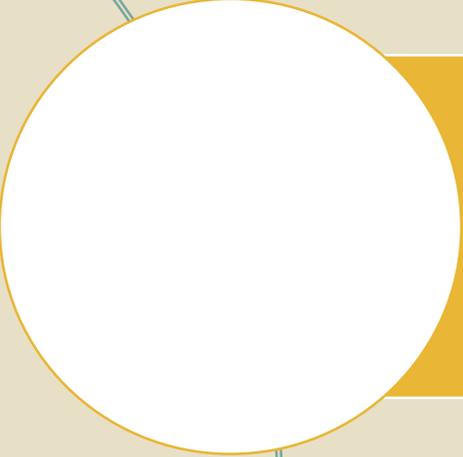
Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Les élus de Naves proposent la création d'une MSP rassemblant les professionnels de santé et paramédicaux de Naves, St Clément et Lagraulière.

Un pharmacien de Haute-Corrèze a présenté la structure dans laquelle il exerce.

Le but est que nos praticiens aient un projet commun pluridisciplinaire et que les communes apportent les structures d'accueil pour faciliter leur exercice.

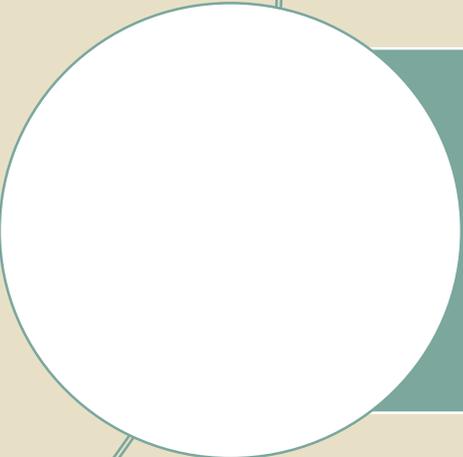
Les professionnels de Lagraulière sont conviés à une réunion de présentation par Mme Brunerie, adjointe de Naves, aux professionnels de Lagraulière.



Projet programme habitat

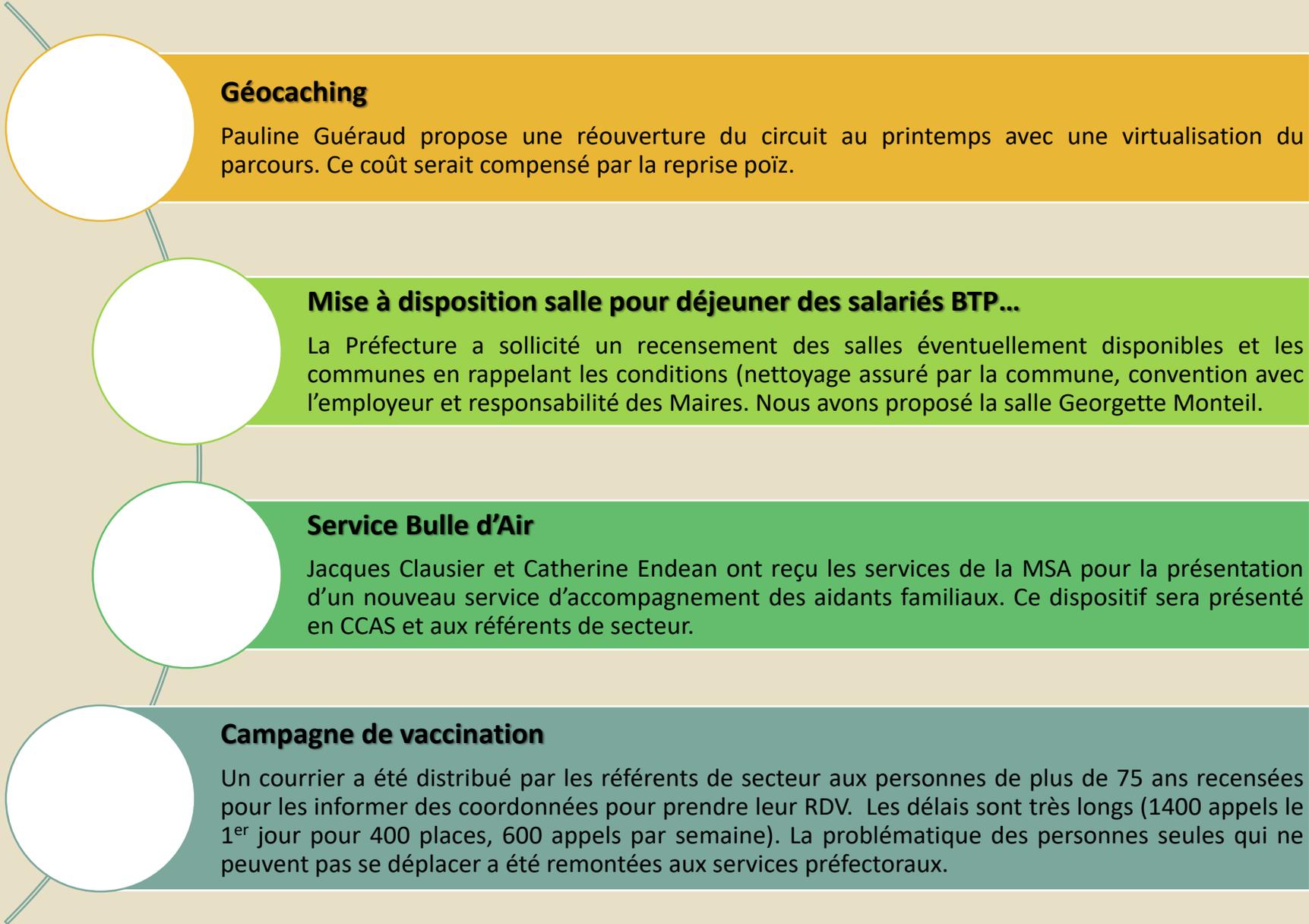
Des difficultés d'implantation des 10 logements se posent en raison de la réglementation d'urbanisme, notamment des marges de recul, mais le constructeur y travaille.

Le projet est donc au minimum : 3 logements T4, 3 logements T3 et 3 logements T2



Travaux piscine:

Les travaux débutent le 22 février et la 1^{ère} réunion de chantier aura lieu le 24 février.



Géocaching

Pauline Guéraud propose une réouverture du circuit au printemps avec une virtualisation du parcours. Ce coût serait compensé par la reprise poïz.

Mise à disposition salle pour déjeuner des salariés BTP...

La Préfecture a sollicité un recensement des salles éventuellement disponibles et les communes en rappelant les conditions (nettoyage assuré par la commune, convention avec l'employeur et responsabilité des Maires. Nous avons proposé la salle Georgette Monteil.

Service Bulle d'Air

Jacques Clausier et Catherine Endean ont reçu les services de la MSA pour la présentation d'un nouveau service d'accompagnement des aidants familiaux. Ce dispositif sera présenté en CCAS et aux référents de secteur.

Campagne de vaccination

Un courrier a été distribué par les référents de secteur aux personnes de plus de 75 ans recensées pour les informer des coordonnées pour prendre leur RDV. Les délais sont très longs (1400 appels le 1^{er} jour pour 400 places, 600 appels par semaine). La problématique des personnes seules qui ne peuvent pas se déplacer a été remontées aux services préfectoraux.



Décharge d'Activité Syndicale (DAS) et Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) de l'agent technique Alain Chalaud

La CGT avait demandé la décharge d'activité de service de M. Chalaud les lundis et mardis en 2014.

Jusqu'en 2019, le remboursement des DAS était effectué sans aucun problème par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze. Les ASA n'étaient pas remboursées mais elles ne constituaient que quelques jours par an.

Depuis 2019, il a été constaté un accroissement très important du nombre d'ASA (alors que celles-ci sont comme leur nom l'indique « Spéciales » et dédiées qu'à certains rassemblements très précis), des ASA les jours de DAS, et des convocations souvent données après les réunions.

Les ASA peuvent être refusées à conditions d'abord que la convocation arrive dans des délais raisonnables avant la date concernée et sous réserve des nécessités de service, qui sont très compliquées à prouver et engendre un système de planification très précis qu'il est difficile de mettre en œuvre depuis plusieurs années dans notre service technique.

Ce dysfonctionnement entraîne une perte de recette conséquente pour la commune (8000€ pour 2019, 2020 en cours de calcul).

Nous avons donc saisi les services du CDG de cette problématique depuis le début d'année 2020 afin que cette situation cesse et qu'une régularisation ait lieu.

Aujourd'hui les difficultés persistent même si un dialogue a pu être amorcé entre les différents acteurs. Le CDG régularise quelques ASA qu'elles transforment en DAS pour les rembourser mais de façon très ponctuelle.

Un arrêté a été pris pour acter la situation de M. Chalaud, qui, à la demande de la CGT en 2014, est en DAS 16h par semaine les lundis et mardis.

Depuis, la CGT dit que l'agent est en DAS qu'une seule journée et que le CDG remboursera les ASA.

Nous restons dans l'attente de la régularisation des exercices 2019 et 2020, et l'engagement du remboursement des ASA si elles doivent continuer avec autant de fréquence.

L'absence de l'agent n'est aucunement remise en question pour l'exercice de ses fonctions syndicales, mais les conditions de remboursement de départ doivent être maintenues.

Syndicat mixte des eaux du Maumont:

Le syndicat nous informe que la facture d'eau annuelle d'effectuera désormais en 2 envois (abonnement fin janvier et consommation au printemps) pour les redevables des Barrières raccordés à ce réseau.

Partenariat avec l'Association France Alzheimer

La convention a été signée en présence des représentants de l'Association et de quelques membres représentant le CCAS et les référents de secteurs. Des animations devraient avoir lieu dès que possible.

Parquet restaurant

Le travail de l'entreprise Escure-Batifouyé de Tulle a été réalisé dans les conditions prévues. Le résultat est magnifique.



Présentation des restes à réaliser

Dépenses

Chap 20

- PLU: 13 558,47€
- Logiciels: 1080€

Chap 21

- Achat camion: 26 400€
- Reliure des registres: 1 684,80€
- Travaux au stade: 1 699,20€ (solde MO) + 569,09€ (cadre photos)
- Programme habitat: 5 820€ (MO)
- Columbarium: 9 750€
- Panneau rue des écoles: 235,20€
- Zone 20: 9 488,16€
- Diagnostic performance énergétique école: 336€
- Panneaux accessibilité: 8 613€
- Attestation accessibilité: 600€
- Accessibilité piscine: 5 640€ (MO) + 1 764€ (Apave)
- Menuiseries école: 15 140,40€

Chap 23

- Accessibilité Église: 970€ (sur 1 556,40€ de devis)

Recettes

Subventions Etat

- Travaux mairie: 48 945€
- Accessibilité: 26 773,47€
- Travaux stade: 50 000€

Commandes passées dans le cadre de la délégation de pouvoir (tarifs TTC)

Bordereaux 139/2020 à 11/2021

Fioul chauffage: 2 010,38€
Gaz: 2 522,92€
EDF: 2 145,77€ + 2 672,90€
Affranchissements: 5,45€
Téléphone: 37,92€ + 151,20€ + 37,92€ + 22,80€
Assurances: 26 210,91€
Copieurs/copies: 1 559,99€ + 290,57€
Contrôle installations gaz: 114,76€ + 107,96€
Contrôle électriques salle G Monteil et resto: 180€
Hébergement site internet: 346,45€
Contrôle défibrillateurs: 717,12€
Contrôle aires de jeux: 79,43€ + 154,98€
Maintenance logiciels: 985,98€
Remboursement Franck Alborghetti: 33,82€
Brosse de lavage: 76,87€
Fournitures service technique: 52,30€ + 9,59€ + 32,54€ + 4,50€
Décorations de Noël: 79,62€
Fournitures administratives: 129,06€
Location nacelle: 265,08€
Nettoyage réseau pluvial Mailher – La Martinie: 948€
Service de remplacement 11/2020: 308,88€
Avocat contentieux salle po: 1 200€
Adhésifs portières camion: 36€
Remboursement frais déplacement: 33,93€
Produits d'entretien: 2 274,56€

Investissements:

- Logiciels Payfip: 360€
- Menuiseries école: 14 084,40€
- DPE école: 336€
- Reliures des registres: 1 684,80€
- Camion: 26 400€

Échéances de prêt: 3221,88€

Salaires, indemnités et charges: 16302,90€ + 6 663,35€

Subventions d'équilibre aux budgets annexes: 42 145,21€

Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir attribuée par le Conseil Municipal au Maire

Néant

Questions orales des élus



- Franck Alborghetti informe qu'un acheteur pour le camion, au prix demandé, va venir de la région de Lyon.
- Christophe Meyrignac informe que l'entretien de la haie de séparation entre le cimetière et les logements du Baril relèvera de notre responsabilité.
- David Bousquet informe avoir reçu un mail de l'APE demandant une réponse à leur demande de subvention pour l'organisation de leur animation de fin d'année. La subvention a été versée en décembre, mais nous n'avons pas fait de confirmation écrite d'attribution.
- Une administrée a sollicité l'enlèvement d'un meuble lourd. Dans le cadre des aides apportées par le CCAS, les cantonniers sont intervenus. Il s'agissait en fait de 2 meubles très vieux et remplis. Désormais toute demande d'aide devra être écrite et les agents iront voir le travail à effectuer avant de donner une réponse.

Prochaine séance



25 février avec le vote des budgets a priori

Clôture de la séance

Questions du public

